



DATE				DEPART N°		
<b>JOUEUR</b>						
<b>MARQUEUR</b>						
TROU	PAR	Coups reçus	Distances(m)		JOUEUR	MARQUEUR
			H	F		
n°1	4	7	112	92		
n°2	5	10	119	96		
n°3	4	9	111	93		
n°4	4	3	103	88		
n°5	4	4	89	74		
n°6	3	6	58	48		
n°7	4	8	104	96		
n°8	3	11	50	49		
n°9	5	12	147	122		
n°10	3	5	69	54		
n°11	5	1	117	103		
n°12	3	13	63	52		
n°13	4	2	108	92		
TOTAL	51		1250	1059		
signatures						
<b>TROU EN 1 AU N°12 = 1GREEN FEE OFFERT</b>						

## REGLEMENT GOLF ASNIERES/OISE

- ON PLACE SA BALLE SUR L'HERBE TONDUE = 10 cm autour de celle-ci (règle locale).
- LA CLÔTURE AUTOUR DU CENTRE, LA RIVIÈRE ET LES PARTIES GRISÉES CLAIRES SUR LE PLAN SONT HORS LIMITE = 1 POINT DE PENALITE et on applique la règle 27.1 de la F.F.G.
- LES OBSTACLES D'EAU SONT REPERES SUR LE PLAN (parties bleues) = 1 POINT DE PENALITE et on applique la règle 26.1 de la F.F.G.
- BALLE DANS UN BUISSON OU INJOUABLE = 1 POINT DE PENALITE et on applique la règle 28 de la F.F.G.
- IL Y A DROPE ZONE (\*) SUR LE PLAN = a) soit le joueur persiste. b) soit il joue du droppe zone avec 1POINT DE PENALITE (règle locale).
- BALLE DANS BUNKER (sable) on applique la règle 13.4 = 2 POINTS DE PENALITE si infraction à la règle.
- BALLE PERDUE OU INVISIBLE (dans l'herbe haute ou buisson) = 1 POINT DE PENALITE et on applique la règle 27.1 de la F.F.G.
- LES AIRS SHOT (on veut jouer son coup mais on ne touche pas la balle) = Compte pour un coup.
- TOUTES LES RÉGLES DE LA FFG DOIVENT ÊTRE APPLIQUEES À ASNIERES/OISE
- SOYEZ RESPECTUEUX DE « L'ETIQUETTE ».

**BON PARCOURS**

**ON COMPTE SUR VOUS POUR NOUS AIDER !**



**Golf Champêtre**

**13 trous**

Centre de Loisirs d'Asnières sur Oise

Des C.M.C.A.S. de la Région parisienne